

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON**

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 2 octobre 2017 à compter de 19 h au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s :

M. Daniel Lussier, maire.
M. Mauro Lando, conseiller n° 1 ;
Mme Isabelle Leduc, conseillère n° 2 ;

M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3 ;
M. Daniel Laplante, conseiller n° 4 ;
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5 ;
M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Les membres présents forment le quorum.

Sont également présents :

M. Clément Costanza, Directeur général et secrétaire-trésorier
M. Sylvain Boucher, Inspecteur et coordonnateur des travaux publics.

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 h, M. Daniel Lussier, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement.

rés : 2017-10-170

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

rés : 2017-10-171

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
11 SEPTEMBRE 2017**

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 11 septembre 2017 soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

rés : 2017-10-172

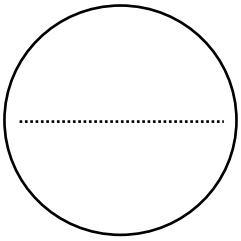
**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU
2 OCTOBRE 2017**

M. Daniel Lussier, maire, dépose la liste des comptes payés et à payer au 2 octobre 2017. Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement que les comptes ajoutés et payés du mois septembre 2017 soient acceptés au montant de **25 815,34 \$** et que les comptes à payer en date du 2 octobre 2017 soient payés au montant de **316 194,32 \$**.

ADOPTÉE

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS

M. Daniel Lussier, maire, dépose le rapport financier au 30 septembre : les dépenses se chiffrent à **2 123 091 \$** et les revenus à **2 587 799 \$** pour un budget de **2 882 168 \$**.



rés : 2017-10-173

ADHÉSION AU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE

Considérant la *résolution 2016-09-161* relative à la nomination de la FQM/ADMQ à titre de mandataire ;

Considérant que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a procédé à un appel d'offres et que suite à ce processus, elle est « preneuse » d'un contrat d'assurance collective auprès de La Capitale, lequel s'adresse aux employés des municipalités, MRC et organismes municipaux ;

Considérant que tant le *Code municipal* que la *Loi sur les cités et villes* permettent à une municipalité, une MRC ou un organisme d'adhérer à un tel contrat ;

Considérant que la FQM a transmis à la municipalité les coûts de la prime qui lui sera applicable pour l'année 2018 et qu'en conséquence, la Municipalité désire y adhérer et qu'elle s'engage à en respecter les termes et conditions ;

Considérant que la date de mise en vigueur du contrat est le 1^{er} janvier 2018 ;

En conséquence, il est proposé par Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement :

Que la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington adhère au contrat d'assurance collective souscrit par la FQM pour la période prenant effet au 1^{er} janvier 2018 et qu'elle s'engage ensuite à lui donner un préavis d'une année avant de quitter ce regroupement ;

Que la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington autorise la FQM et ses mandataires FQM Assurance et AON Hewitt à avoir accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;

Que la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington accorde à la FQM, et ses mandataires désignés (actuellement FQM Assurance et Aon Hewitt), le mandat d'agir à titre d'expert conseil et courtier exclusif en assurance collective et qu'elles soient les seules personnes attitrées et autorisées à représenter celle-ci auprès de l'assureur désigné relativement à l'application du régime d'assurance collective ;

Que la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM le droit de révoquer ses mandataires désignés et y substituer un autre ;

Que la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

ADOPTÉE

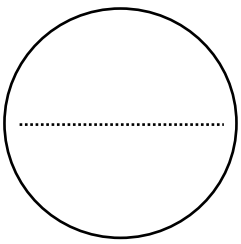
rés : 2017-10-174

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CENTRE DE FEMMES LA MARG'ELLE

Attendu la demande d'aide financière de l'organisme à but non lucratif *Le Centre de femmes La Marg'Elle*, qui promeut la prise en charge et l'autonomie des femmes ;

En conséquence, il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé Pierre Boisvert, conseiller, d'octroyer un montant de 100 \$ à titre de don pour aider *Le Centre de femmes La Marg'Elle* dans la réalisation de ses objectifs.

ADOPTÉE



rés : 2017-10-175

**PROJET DE REMPLACEMENT DE L'ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE,
D'ACHAT ET D'INSTALLATION D'ENSEIGNES MUNICIPALES –
CONCLUSION DU MANDAT DE GESTION DE PROJET**

Considérant la résolution 2017-03-36 relative à l'adjudication du contrat de gestion de projet à *Gestion et Communication Girard-Roy inc.* pour la gestion du projet pour la conception et l'installation d'enseignes municipales et pour le remplacement de l'enseigne électronique ;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseiller, et résolu unanimement de payer un montant de 1 020 \$ plus taxes à *Gestion et Communication Girard-Roy inc.* pour la conclusion du mandat.

ADOPTÉ

rés : 2017-10-176

**ENTRETIEN DE LA BIBLIOTHÈQUE – REMPLACEMENT DES
FENÊTRES**

Attendu la dégradation des fenêtres de la bibliothèque municipale et de la déperdition d'énergie que cela entraîne ;

Considérant la soumission reçue par *Bernard Jeannel construction* pour l'achat et l'installation de six fenêtres ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, d'accepter la soumission de *Bernard Jeannel construction* pour un montant de 828 \$ plus taxes pour l'acquisition et l'installation de six fenêtres à la bibliothèque municipale.

ADOPTÉE

rés : 2017-10-177

**AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE – ACTIVITÉ DE
MINÉRALOGIE**

Attendu la volonté du conseil municipal de pérenniser les activités de minéralogie au sein de la municipalité ;

Considérant les multiples donations de collections de minéraux reçues ainsi que celles à recevoir par la municipalité ;

Considérant la soumission reçue par *Ébénisterie F. Martineau* pour l'acquisition et l'installation de trois meubles sur mesure en mélanine ;

En conséquence, il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, d'accepter la soumission d'*Ébénisterie F. Martineau* pour un montant de 2 550 \$ taxes incluses pour l'acquisition et l'installation de trois meubles à la bibliothèque municipale.

ADOPTÉE

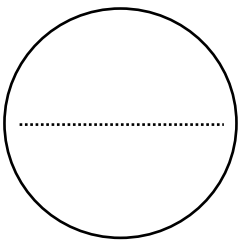
rés : 2017-10-178

RECYCLAGE – RECONDUCTION DU CONTRAT 2018

Considérant la résolution 2017-09-190 de la MRC des Jardins-de-Napierville relative au contrat de collecte des matières recyclables ;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement de reconduire le contrat avec « *Recy-Compact inc.* » pour l'enlèvement, le transport et le traitement des matières recyclables jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE



rés : 2017-10-179

DÉCHETS – RECONDUCTION DU CONTRAT 2018

Considérant *la résolution 2017-09-191* de la MRC des Jardins-de-Napierville relative au contrat de collecte des déchets ;

En conséquence, il est proposé par Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement de reconduire le contrat avec « *Services Ricova inc.* » pour l'enlèvement, le transport et le traitement des déchets jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE

rés : 2017-10-180

SAISON DU CMR – DÉLÉGATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Attendu Que le conseil municipal souhaite optimiser l'utilisation du Centre-Multi-Récréatif afin d'offrir le meilleur service qu'il soit possible à la population ;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, de déléguer le Directeur général pour engager toutes les démarches nécessaires pour démarrer la saison hivernale du CMR, telles que le recrutement du personnel de surveillance et la gestion de commandites.

ADOPTÉE

rés : 2017-10-181

ADOPTION D'UNE POLITIQUE D'AFFICHAGE MUNICIPALE

Attendu que le conseil municipal a souhaité doter la municipalité d'une enseigne à affichage numérique afin de mieux valoriser et diffuser les activités ou événements communautaires ;

Attendu qu'une politique d'affichage a pour objectif de fixer les règles de gestion et de diffusion de l'information municipale ;

Attendu qu'il a été fait la présentation de la politique d'affichage d'espèce ;

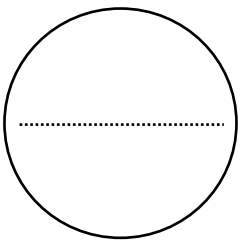
En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, résolu unanimement d'adopter la politique d'affichage municipale en ces termes.

ADOPTÉE

RAPPORT DES PERMIS ÉMIS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2017

Durant le mois de septembre 2017, l'Inspecteur de la municipalité a délivré les permis suivants :

1	Nouvelle construction (agricole)	0	Captage d'eau
2	Rénovation ou modification (résidentielle)	0	Agrandissement
2	Bâtiments accessoires	0	Démolition
0	Clôture et haie	1	Piscine/spa et enseigne
1	Installations sanitaires	0	Lotissement



rés : 2017-10-182

APPEL D'OFFRES POUR TRAVAUX SUR LA COURBE SAINT-PAUL

Attendu que le conseil municipal souhaite entreprendre des travaux afin d'adoucir la courbe Saint-Paul en tant que voie de circulation pouvant présenter certaines lacunes ;

Considérant le rapport d'expertise dont dispose la municipalité concernant les travaux à réaliser en ce sens ;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'autoriser le Directeur général et Secrétaire-trésorier à procéder à un appel d'offres pour la réalisation des travaux pour adoucir la courbe Saint-Paul.

ADOPTÉE

rés : 2017-10-183

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – MISE À JOUR

Attendu que le conseil municipal souhaite mettre à jour le comité consultatif d'urbanisme afin qu'il soit plus encore efficace ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d'engager les efforts nécessaires au renouvellement de ses membres et son organisation générale.

ADOPTÉE

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2017

M. Daniel Lussier informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service :

Intervention première répondant	9
Entretien d'équipe	5
Inspection vad	5
Accident de la route	1
Entraide	2
Sensibilisation (École)	2
Alarme incendie	1
Équipe de garde	5
Évacuation	1
Appel incendie	0
Formation	1

rés : 2017-10-184

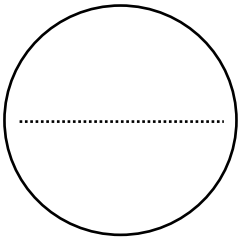
APPROBATION DE LA PÉRIODE D'ESSAI DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Considérant les dispositions inscrites au contrat de travail du directeur général et secrétaire-trésorier ;

Considérant que l'évaluation de sa prestation a été jugée positive par le conseil municipal ;

En conséquence, il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement de conclure la période de probation du directeur général et secrétaire-trésorier et de modifier son contrat de travail conformément aux dispositions qui y sont inscrites.

ADOPTÉE



rés : 2017-10-185

PÉRIODE DE QUESTIONS

Daniel Lussier parle du schéma d'aménagement, les projets de développements sont bloqués par la CPTAQ pour les municipalités de Saint-Édouard et de Saint-Michel. La MRC des Jardins-de-Napierville engagera un avocat pour prendre en charge la défense de ses projets auprès de la CPTAQ

Daniel Lussier annonce la fin de son mandat au poste de Maire de la Municipalité et remercie les conseillers pour leur travail au cours du mandat passé en leur compagnie.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 25 sur une proposition de Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

M. Daniel Lussier,
Maire

M. Clément Costanza,
Directeur général et Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2017.